



Doc. 14396
09 octobre 2017

Appel pour un Sommet du Conseil de l'Europe afin de réaffirmer l'unité européenne et de défendre et promouvoir la sécurité démocratique en Europe

Amendement¹ n° 1

Dans le projet de résolution, paragraphe 12, remplacer la deuxième phrase par les phrases suivantes:

«La Fédération de Russie n'a pas répondu à de nombreuses demandes de l'Assemblée parlementaire, qui constituent les conditions devant nécessairement être remplies pour que la décision de suspendre certains droits de la délégation russe à l'Assemblée puisse être réexaminée. Au contraire, la Fédération de Russie continue de se rendre coupable de violations brutales des obligations lui incombant au titre du Statut du Conseil de l'Europe, ainsi que des engagements qu'elle a contractés lors de son adhésion au Conseil de l'Europe. La décision récente de la Fédération de Russie de suspendre le versement de sa contribution au budget du Conseil de l'Europe pour 2017 jusqu'au rétablissement complet et inconditionnel des pouvoirs de la délégation de son Assemblée fédérale au sein de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe constitue une autre violation grave du Statut de l'Organisation et peut être considérée comme une forme de chantage politique.»

Déposé par:

GONCHARENKO Oleksii, Ukraine, CE
ARIEV Volodymyr, Ukraine, PPE/DC
FOULKES George, Royaume-Uni, SOC
GOGUADZE Nino, Géorgie, CE
GOLUB Vladyslav, Ukraine, PPE/DC
HERKEL Andres, Estonie, PPE/DC
KANDELAKI Giorgi, Géorgie, PPE/DC
KIRAL Serhii, Ukraine, CE
LOGVYNSKYI Georgii, Ukraine, PPE/DC
LOPUSHANSKYI Andrii, Ukraine, ADLE
SOBOLEV Serhiy, Ukraine, PPE/DC
SOTNYK Olena, Ukraine, ADLE
USOV Kostiantyn, Ukraine, CE
VOVK Viktor, Ukraine, CE
ZINGERIS Emanuelis, Lituanie, PPE/DC

1. 2017 - Quatrième partie de session

